ETABLISSEMENT : *Lycée Jean Moulin 1 avenue Paul Vidal de la Blache 34120 PEZENAS*

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le lundi 23 novembre 2020 en visioconférence
Heure de début de séance : 18h **Heure de fin de séance : 19h15**

	NOM Prénom	*Qualité*
Président de séance	**Valérie VAUTHIER-DESMARETZ**	Proviseure
Secrétaire de séance	**M. DALLING**	Professeur

Nombre de membres présents : **22** Quorum : **15**

	Nature des questions traitées	page
I	**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**	3
II	**APPROBATION DU PV DU PRECEDENT CA**	3
III	**QUESTIONS DIVERSES**	4 à 6
IV		
V		
VI		
VII		
VIII		
IX		
X		
XI		
XII		
XIII		

Signature du Président de séance	***Signature du Secrétaire de séance***
	Transmission le

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 23 novembre 2020

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : Mme VAUTHIER-DESMARETZ Valérie		X		
- Adjoint : M. CAMACHON Bernard		X		
- Gestionnaire : M. RONDEPIERRE David		X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme BRUNEL Annie		X		
REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES				
- Conseil Régional	M. MORENO René	X		
	M. LOPEZ Frédéric			X
- Commune	M. GUIRAUD Thomas	X		
	Mme VINCENTE Nicole	X		
- Personnalités qualifiées	Mme GARCIN SAUDO Julie			X
	M. ROLAND Jean Denis			X
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 - M. REYNE Philippe		X		
2 – M. COULANGE Emmanuel		X		
3 - M. RAVAILLE Stéphane		X		
4 – Mme DAINAT Thérèse		X		
5 - M. DALLING Marc		X		
6 – Mme CARLIER Camille		X		
7 - M. LAUDE Bertrand		X		
au titre des personnels A.T.S.S. :				
1 - M. RIEUX Jean Luc		X		
2 - M. VIALLES Erick				X
3 - Mme PRAT Sylvie				X
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
Parents	1- FCPE : Mme ARRANGER Marie	X		
	2- FCPE : Mme ROMERO-JULIAN Rose-Marie	X		
	3- FCPE : M. LOUPIAC Rémi	X		
	4- FCPE : M. PERSONNAZ Frédéric	X		
	5- FCPE : Mme CHOUCHANE Stéphanie	X		
Elèves	1 – M. FUENTES Lucas			X
	2 – Melle OUCHAAOU Naëlle			X
	3 – Melle LOUKILI Melvie	X		
	4 – Melle DELEUZE Ninon	X		
	5 – Melle BITARELLE Christie			X

Nombre de membres présents : **22** Quorum : **15**

Établissement : Lycée Jean Moulin 1, Avenue Paul Vidal de la Blache 34120 PÉZENAS	**Chapitre : I** **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Séance N° 2 du 23 novembre 2020

Ouverture du CA en visioconférence à 18h – 22 présents connectés.

Mme Vauthier-Desmaretz précise que nous utilisons un nouveau logiciel proposé par M. Ravaille, référent RGPD du lycée, qui présente plusieurs avantages : gratuité, respect du RGPD, pas de limite de connexion et possibilité d'aller jusqu'à 100 participants.

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour le vote de deux voyages (grotte Chauvet et Auschwitz).

Vote à l'unanimité

Établissement : Lycée Jean Moulin 1, Avenue Paul Vidal de la Blache 34120 PÉZENAS	**Chapitre : II** **AFFAIRES GENERALES** **APPROBATION DU PV DU PRECEDENT CA**

Séance N° 2 du 23 novembre 2020

Mme La proviseure demande s'il y a des modifications à apporter au compte rendu du conseil d'administration du 3 novembre 2020.

Vote à l'unanimité

Établissement : Lycée Jean Moulin 1, Avenue Paul Vidal de la Blache 34120 PÉZENAS	**Chapitre : III** **QUESTIONS DIVERSES**

Séance N° 2 du 23 novembre 2020

Les questions diverses non traitées lors du précédent CA sont tout d'abord abordées :

Questions posées par les représentants des enseignants :

1. La DRAC ne finançant plus l'option facultative CAV, est-ce que le lycée continuera à financer cet enseignement facultatif ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique que c'est un choix budgétaire à décider en CA, en tenant compte de la situation financière du lycée qui nous sera présentée par M. Rondepierre.

2. La classe de TG5, spécialité CAV, est inscrite au concours "César des lycéens". Si les élèves remportent un prix, et si les conditions sanitaires le permettent, le déplacement des élèves sera-t-il pris en charge par le lycée ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique que c'est un choix budgétaire à décider en CA, en tenant compte de la situation financière du lycée et de moyens financiers qui ne sont pas illimités, surtout cette année. Néanmoins, un accord de principe est donné.

3. Le compte mail des TICE du lycée est un compte google qui ne respecte pas le RGPD ; serait-il possible d'obtenir une adresse académique pour les TICE ?

M. Camachon indique qu'il est difficile d'obtenir un compte mail académique mais que la demande a été faite mi-octobre, sans réponse à ce jour.

4. Sur le réseau informatique du lycée apparaissent des documents concernant les anciens élèves, ce qui est contraire au RGPD. Est-il possible d'y remédier ?

M. Camachon indique que les informations concernant les élèves sur le réseau du lycée seront effacées dès lors qu'ils quittent l'établissement.
M. Ravaille précise que certaines données personnelles et travaux d'élèves apparaissent pour l'ensemble des professeurs, même lorsqu'ils n'ont pas les élèves.
M. Camachon répond qu'il faudra regarder le paramétrage du réseau pour rester dans les règles du RGPD.

5. Comment éviter la divulgation des numéros de téléphone personnels des professeurs comme cela a été le cas au printemps 2020, dans un mail envoyé par la direction aux professeurs ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique qu'il s'agit d'une erreur de manipulation d'un courriel.

Questions posées par les représentants des parents d'élèves :

6. Est-il possible que les élèves qui sont en distanciel un jour sur deux puissent suivre les cours par visioconférence ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique qu'une salle sera équipée, à titre expérimental, d'une webcam. Néanmoins, la visioconférence est matériellement impossible pour l'ensemble des cours.
Mme Romero précise que les élèves pourraient utiliser leur ordi région équipé de caméra.
M. Laude indique que cela semble matériellement difficile à mettre en place. Par ailleurs, il serait complexe pour les professeurs de gérer en même temps les élèves qui sont en classe et ceux qui sont en distanciel. Cela risquerait de ralentir et perturber le cours pour les élèves qui sont présents, alors que c'est justement le moment où ils peuvent profiter de l'aide et des conseils du professeur.

7. Les professeurs ne pourraient-ils pas fonctionner comme à l'université pour ne pas prendre de retard dans le programme (c'est-à-dire que les élèves qui sont en distanciel traitent en autonomie le cours qui ne s'interrompt donc pas) ?

M. Laude répond que cela ne lui semble pas pertinent sur le plan pédagogique dans la mesure où la majorité des élèves ne sont pas assez autonomes pour une telle organisation. Cela risquerait de pénaliser beaucoup d'élèves et de creuser les inégalités.

8. Comment les épreuves finales du baccalauréat pourraient-elles se tenir normalement étant donné que les programmes seront difficilement finis, en raison de l'organisation en semi-présentiel ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique que nous attendons des consignes nationales à ce sujet. Davantage de sujets seront proposés, mais au-delà rien n'a été précisé.

Autres questions :

9. Une harmonisation des notes de contrôle continu est-elle envisagée au niveau du lycée, du bassin, national ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique qu'elle sera organisée au niveau du lycée ; le prochain Conseil pédagogique abordera cette question. En revanche, au niveau du bassin et au niveau national, rien n'a été prévu à ce jour.

10. Des journées de révision banalisées sont-elles prévues pour les élèves de terminale ?

M. Camachon indique que c'est à voir en fonction de l'avancement des programmes.

11. Est-il possible d'organiser les oraux de langue un jour différent de celui des écrits ?

M. Camachon indique que le calendrier des épreuves au B.O. ne prévoit rien de précis à ce sujet.

12. Quels sont les effectifs précis pour l'année 2020-2021 ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique qu'elle répondra à cette question après, lors de la présentation des effectifs 2020-2021.

13. Pourquoi les AED n'ont-ils pas pu obtenir d'heure d'information syndicale ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique que celle-ci a été accordée mercredi 25 novembre de 10h à 11h.

14. Les postes informatiques du CDI sont hors-services. Quand la remise en état est-elle prévue ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique qu'il s'agit de 14 nouveaux postes qui ont été installés récemment et qu'il faudra faire un diagnostic précis, pour un éventuel retour au fournisseur.

15. Pourquoi les auteurs ne peuvent-ils pas intervenir au CDI ?

Mme Vauthier-Desmaretz rappelle que nous sommes en protocole sanitaire renforcé. Cela sera revu lorsque ce protocole sera assoupli.

16. Pourquoi la participation au dispositif "Lycéens au cinéma" a-t-elle été refusée ?

M. Rondepierre répond qu'elle n'a pas été refusée. Il a proposé d'organiser la projection des films dans le lycée pour faire des économies. Cela étant contraire à l'esprit de ce dispositif, la participation du lycée est donc impossible.

17. Quelle est la situation exacte du lycée au niveau du COVID ?

Mme Vauthier-Desmaretz indique qu'il y a eu depuis la rentrée 28 cas positifs (3 en septembre, 12 en octobre et 13 en novembre), dont 1 personnel de l'établissement, et 160 cas contact.

Suite à des problèmes de connexion, Mme Vauthier-Desmaretz a entendu les avis de chacun et décidé de décaler la suite du CA au lendemain, le mardi 24/11/2020 en présentiel.

La séance est levée à 19H15.